



Structures spatiales des relations diplomatiques mondiales

Laurent Beauguitte

Université Paris 7, UMR Géographie-cités

beauguittelaurent@parisgeo.cnrs.fr

Clarisse Didelon

Université du Havre, UMR IDEES

clarisse.didelon@univ-lehavre.fr

MOTS-CLÉS

Relations
diplomatiques,
Voisinage,
Modèle logit

RESUMÉ

Les relations diplomatiques entre Etats constituent un indicateur précieux des interactions au sein du système-monde. S'appuyant sur une base de données inédite et exhaustive, cet article souligne la hiérarchie mondiale relative à l'émission et à la réception d'ambassades. Le rôle de la distance dans le choix des émissions diplomatiques est mis en évidence à l'aide d'un modèle logit.

KEY WORDS

Diplomatic relations,
Neighbourhood,
Logistic model

ABSTRACT

Spatial structures of the world diplomatic relationships

Diplomatic relations between States are a valuable indicator of interactions within the world system. Based on a new and comprehensive database, this article highlights the global hierarchy on the sending and reception of embassies. The role of distance in the choice of diplomatic emissions is highlighted using a logistic model.

1. Introduction

L'étude des relations diplomatiques a une histoire déjà longue en sciences politiques (Brams, 1966 ; Russett *et al.*, 1969 ; Snyder et Kick, 1979). Si les articles de cette discipline présentent un réel intérêt, la dimension spatiale des liens diplomatiques n'est que rarement questionnée et approfondie. Quelques papiers récents ont pourtant montré tout l'intérêt d'une démarche géographique quantitative pour valider un certain nombre d'hypothèses théoriques concernant les relations diplomatiques au sein du système-monde (Neumayer, 2007 et 2008 ; Xieral et Liu, 2006a et 2006b). En effet, elles constituent un élément essentiel dans la transmission d'information entre les pays (Brams, 1966). De plus, le fait qu'un pays (ou une région ou une ville) décide d'établir et de maintenir une représentation diplomatique est un indice probant que des liens autres (économiques, migratoires, financiers) existent entre ces deux entités (Pollins, 1989).

L'intérêt d'étudier les flux diplomatiques en basant l'analyse sur les réseaux d'ambassades, d'accréditations et de consulats est que ces flux sont à la fois extrêmement concrets puisqu'ils se traduisent par l'échange de diplomates, la localisation de bâtiments, etc. mais également hautement symboliques puisqu'ils contribuent largement « aux flux de messages entre les pays » (Brams, 1966).

Notre communication porte plus particulièrement sur la localisation des ambassades et du réseau de relations que ces représentations diplomatiques dessinent à l'échelle mondiale. Dans une première partie, nous détaillerons la constitution et le contenu de la base de données utilisée. Ensuite, l'analyse portera sur la description des réseaux diplomatiques. Puis nous approfondirons plus particulièrement les logiques spatiales des diplomates faibles, c'est-à-dire les États appartenant au dernier quartile au regard du nombre d'ambassades envoyées vers un autre État.

2. Etat de l'art

Dans la plupart des cas, les recherches entreprises se basent sur les ambassades et plus précisément sur le nombre de personnels qui y sont affectés. Dans de cas, les diplomates sont considérés comme des « stocks » échangés au même titre que peuvent l'être des dollars ou des produits dans le cas du commerce.

Deux principaux types de base de données ont jusqu'à présent, été utilisées.

Le premier type décrit les relations d'un seul pays avec le reste du monde. Le second est constitué de matrices qui décrivent les relations de tous les pays avec tous les autres. Ce type de matrices est relativement rare et, à notre connaissance, seuls Brams (1960) et Russett et Lamb (1969) ont eu recours à ce type de matrices

complètes sur les personnels diplomatiques dans les années 1960. Dans la dernière décennie, et utilisant les données collectées par Bayer (2006), Neumayer (2007) a repris ce type d'analyse.

Les objectifs des analyses portant sur les flux diplomatiques sont très variés. Ils peuvent toutefois être classés en trois principales catégories.

Le premier objectif affiché est d'explorer l'intensité des relations diplomatiques (Neumayer, 2007). Recevoir ou envoyer des relations diplomatiques est important à la fois d'un point de vue matériel et symbolique, et ce d'autant plus que tous les pays n'envoient pas et ne reçoivent pas de représentations diplomatiques. Les auteurs cherchent à décrire la structure de la localisation des ambassades, et souvent la taille des représentations diplomatiques en terme de la masse de personnel employée par l'ambassade. La principale hypothèse testée concerne l'importance respective des facteurs spatiaux (distance entre les capitales) et idéologiques. Le niveau de pouvoir (économique, politique etc.) de certains pays explique également la répartition des ambassades et la structuration des réseaux diplomatiques.

Un deuxième objectif est la description de la structure du système des relations internationales de manière simple (Vogeler, 1995) et largement descriptive (Brams, 1966). L'approche par le système-monde se concentre spécifiquement sur l'analyse des relations en termes de réseaux entre les pays (Brams, 1966) mais n'est pas reliée à une analyse des comportements nationaux. Dans ce cas l'approche adoptée est plutôt de type systémique et Brams (1966) propose ainsi un indice de « salience » en fonction de la capacité d'émission et d'attraction (en termes de flux de diplomates) des pays.

Enfin, le troisième objectif et le plus prometteur en géographie politique, consiste à utiliser ces matrices des flux diplomatiques afin de produire une régionalisation du système monde contemporain. Russett et Lamb (1969) analysent ainsi la formation de groupes dans les relations internationales. Ils entendent démontrer qu'un « pôle n'est pas un état isolé mais un groupe de nations associées par des liens de différents types et de différentes ». Ils testent ainsi l'hypothèse qu'il existe un lien fort entre les pays d'une même région et mettent également en œuvre une ACP afin de produire un résumé de la matrice.

Ainsi, si les relations diplomatiques, notamment l'envoi et la réception des représentations diplomatiques telles que les ambassades et les consulats sont déjà largement étudiées, la dimension spatiale des relations diplomatiques n'est que rarement questionnée et approfondie. Les analyses se limitent le plus souvent à la construction de modèle explicatifs simples. Aussi, si cette communication s'inscrit clairement dans le champ de l'analyse des relations diplomatiques, elle

entend donner à la dimension spatiale une position prégnante dans l'analyse en se concentrant plus particulièrement sur les diplomaties faibles, c'est-à-dire les pays envoyant et recevant peu d'ambassades.

3. Construction de la base de données

La première étape de notre travail a été la construction d'une base de données rassemblant l'information la plus précise possible sur les flux diplomatiques entre les pays.

Pour ce faire nous avons toujours privilégié les sources officielles. Nous avons ainsi consulté les sites des ministères des affaires étrangères de plus de 200 unités territoriales pendant l'été 2009. Sur ces sites internet, nous avons collecté l'information, quand elle était disponible, sur la localisation des ambassades et des consulats et sur l'existence d'accréditations émises par les pays. Malheureusement, dans certains pays, le ministère des affaires étrangères ne dispose pas de site internet ou celui-ci ne donne pas accès à la liste de ses ambassades.

Dans 40 % des cas, nous avons dû pallier cette absence en consultant l'information disponible collectée par un site internet américain (www.visahq.com)

fournissant des informations aux citoyens américains sur la localisation des représentations diplomatiques de tous les pays. Ce site internet a été choisi parmi une demi-douzaine d'autres après que nous ayons soigneusement vérifié l'acuité des informations proposées avec les sources officielles des ministères des affaires étrangères de certains pays.

La langue des sites internet n'a pas été un obstacle insurmontable dans la collecte car la plupart des sites internet des ministères des affaires étrangères fournit une version anglaise (pour les pays asiatiques) ou française (pour un grand nombre de pays africains).

L'information rassemblée nous a permis de constituer trois matrices carrées montrant dans quels pays chaque Etat envoie des ambassades, des consulats et des accréditations. Le tableau 1 résume les propriétés statistiques des sommes en lignes et en colonnes de ces trois matrices.

Pour la suite des analyses, nous n'avons conservé que les 192 Etats souverains reconnus à l'ONU au lieu des 208 unités territoriales utilisées pour la collecte des données. Les pays écartés de la base de données ne sont en effet pas totalement indépendants (Groenland, Iles Cook) et ils maintiennent le plus souvent qu'un seul véritable lien diplomatique avec le pays dont ils dépendent, ce qui risquerait de biaiser l'analyse.

	Amb_env	Amb_reç	Acc_env	Acc_rec	Cons_env	Cons_reç
Min	0	0	0	0	0	0
Q1	15.75	13	0	13	3	8
Médiane	32	31.5	0.5	16	16	15
Moyenne	42.67	42.67	17.11	17.11	50.72	50.72
Q3	62.25	63.25	20	21	62	46
Max	164	175	134	43	427	973
Ecart-type	36.65	37.22	28.59	7.46	80.4	102.34
CV	0.86	0.87	1.67	0.44	1.59	2.02

Tableau 1. Propriétés statistiques des relations diplomatiques

Amb_env : ambassades envoyées
 Acc_env : accréditations envoyées
 Cons_env : consulats envoyés

Amb_reç : ambassades reçues
 Acc_rec : accréditations reçues
 Cons_reç : consulats reçus

Trois types de liens diplomatiques ont été collectés : les ambassades, les consulats et les accréditations. Les ambassades sont des missions diplomatiques mandatées par un pays souverain dans un pays tiers où un ambassadeur est affecté. Les ambassadeurs représentent leur Etat, leur rôle est hautement politique mais les ambassades prennent également en charge des actions culturelles, sociales, voire humanitaires. Une seule et unique ambassade peut être envoyée d'un pays dans un autre. La matrice correspondante est donc orientée (F_{ij} peut être différent de F_{ji}) et booléenne (1 si i envoie une ambassade vers j , 0 sinon).

L'accréditation reflète l'existence d'un lien diplomatique indirect entre deux pays. C'est en effet, l'ambassadeur affecté dans un pays voisin qui sera responsable des relations dans lequel les pays a des accréditations, mais pas de résidence. Un ambassadeur peut ainsi être en charge de nombreuses accréditations, le plus souvent d'un groupe de pays proches les uns des autres sur le plan géographique et politique. L'ambassadeur peut être en poste à l'étranger (par exemple un ambassadeur en résidence en Lituanie peut avoir une accréditation pour la Lettonie et l'Estonie) ou rester dans son pays d'origine. Là encore, la matrice associée est orientée et booléenne.

Les consulats accueillent les consuls dont le rôle est d'assister et protéger les ressortissants du pays qu'il représente. Les ambassades ont le plus souvent une section consulaire, mais de nombreux consulats d'un même pays peuvent être localisés dans plusieurs grandes villes d'un pays tiers, la capitale, mais également les villes provinciales dans lesquels les expatriés sont nombreux. L'Italie a par exemple 31 consulats aux États-Unis. La matrice correspondante est orientée et valuée.

Ainsi, ces trois types de flux diplomatiques obéissent à des règles différentes en termes de localisation et la manière la plus simple de le vérifier est de tester la

corrélation entre le nombre d'émission et de réception pour chaque type de relations.

En ce qui concerne les ambassades, la règle est simple : un pays envoyant beaucoup d'ambassades en reçoit beaucoup ($r^2=0,93$, p-value < $2,2e-16$). Cette tendance est moins nette en ce qui concerne les consulats ($r^2=0,48$, p-value= $1,666e-12$) et elle est entièrement fautive concernant les accréditations ($r^2=-0,07$, p-value= $0,3681$). La figure 1 montre la relation entre ambassades reçues et envoyées d'une part, consulats reçus et envoyés d'autre part. Si la première relation est très clairement linéaire, la seconde ne l'est absolument pas.

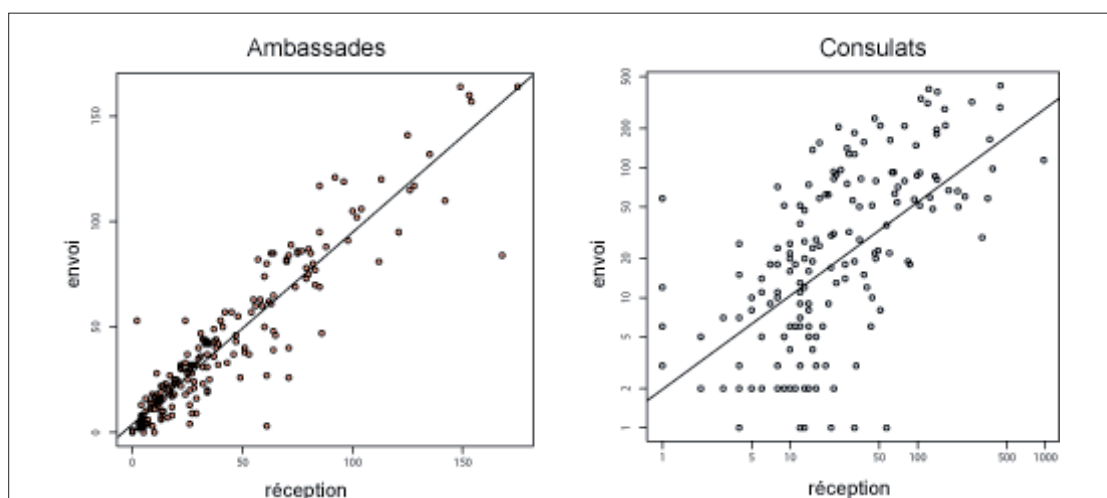


Figure 1. Relation entre réception et émission des ambassades (gauche) et des consulats (droite)

Ne pouvant traiter simultanément ces trois matrices renvoyant à des logiques politiques, économiques et spatiales visiblement différentes, nous avons choisi ici de limiter ici l'analyse aux relations diplomatiques concernant les ambassades. En effet, les consulats obéissent à des logiques plus complexes que le seul entretien d'un réseau diplomatique, notamment parce qu'ils sont fortement corrélés aux flux migratoires. Quand aux accréditations, le lien diplomatique qu'elles représentent est relativement faible. Par ailleurs, si les Etats ne sont pas les seuls à envoyer des représentations diplomatiques à l'étranger, se limiter à ce type d'acteurs n'est pas un handicap dans la mesure où l'objectif est de produire une régionalisation à l'échelle mondiale. Or les villes et régions émettrices et réceptrices de liens para-diplomatiques appartiennent toutes peu ou prou aux Etats les plus

centraux du Système-Monde (Paquin, 2004) et reproduisent dans une large mesure les choix diplomatiques des pays auxquels ils appartiennent.

4. Caractéristiques spatiales des réseaux diplomatiques

Les disparités relatives au nombre d'ambassades reçues et émises dépendent principalement de deux facteurs relatifs à la taille des Etats considérés : la richesse (qu'elle soit exprimée de façon brute ou relative) et la taille de la population. Les corrélations du tableau 2 montrent les résultats obtenus lors que le nombre d'envois et d'émissions est mis en relation avec le PNB, la population et le PNB/h. Toutes les données ont été transformées en logarithmes afin d'atténuer les écarts

	log(pnb08)	log(pop08)	log(PNB/h08)
log(envoi)	0.866***	0.741***	0.354***
log(réception)	0.936***	0.796***	0.438***

Tableau 2. Coefficients de corrélation

*** p < 0,01

de taille entre acteurs. Les coefficients de corrélation les plus forts sont ceux liant l'envoi, mais surtout la réception d'ambassades : non seulement les pays les plus riches en termes absolus peuvent envoyer plus d'ambassades, mais ils attirent encore davantage les représentations étrangères. Cette tendance peut-être mise en relation avec la remarque de Pollins (1989), sur le fait que les relations commerciales « suivent le drapeau ». Ainsi, les pays souhaitant instaurer ou maintenir un partenariat commercial avec les pays les plus riches commenceraient par y installer des représentations diplomatiques. La taille de la population, bien que très significative, est légèrement plus faible confirmant toutefois que le poids démographique des Etats reste un facteur primordial dans l'évaluation de la puissance géopolitique. Enfin, bien que très significatifs, les coefficients de corrélation entre l'envoi, la

réception d'ambassades et le PNB par habitants sont les plus faibles. Cela souligne le cas particulier de petits pays dont le PNB par habitant peut-être très élevé mais qui attireront peu d'ambassades et en enverront peu (volume de 77 ambassades pour le Luxembourg) ou de pays très peuplés tels que la Chine et l'Inde dont le PNB par habitant est relativement faible mais qui attirent et envoient beaucoup d'ambassades (leurs volumes (envois + réceptions) respectifs sont de 311 et 241).

Les nuages de points correspondants ainsi que la distribution des résidus sont reproduits dans les figures 2 et 3. Les différentes relations testées ont bien un caractère linéaire et la distribution des résidus confirme la linéarité des relations.

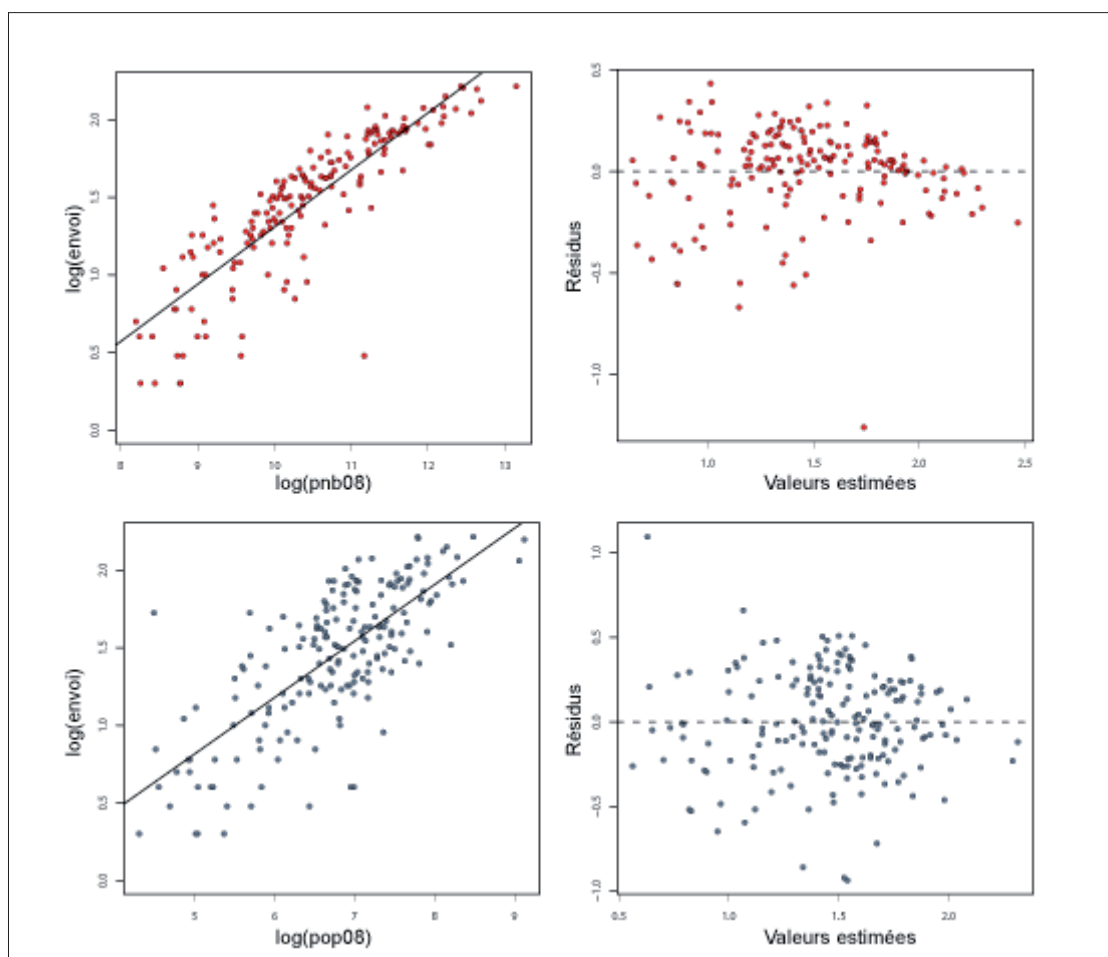


Figure 2. Relations entre envoi d'ambassade, PNB et population en 2008

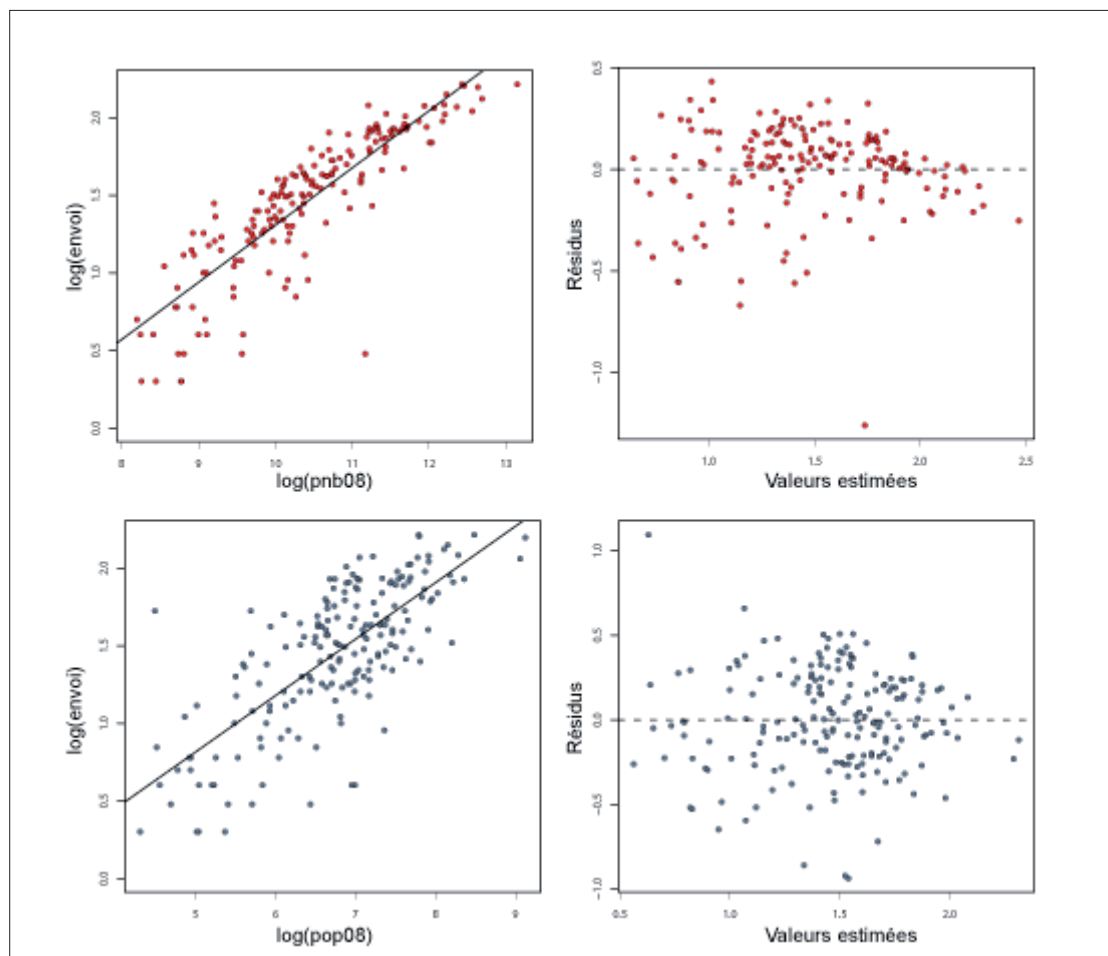


Figure 3. Relations entre réception d'ambassade, PNB et population en 2008

Afin de décrire l'organisation spatiale des réseaux d'ambassade, deux indicateurs ont été utilisés : le premier est relatif au volume (nombre d'ambassades émises plus nombre d'ambassades reçues) et le second est un indicateur d'asymétrie (nombre d'ambassades reçues moins nombre d'ambassades envoyées divisés par le nombre total). Ceci permet de mettre en évidence les Etats les plus importants en termes de volume et les Etats les plus attractifs d'un point de vue relatif. Ces deux indicateurs sont représentés sur la figure 4.

Etant donné les fortes corrélations entre les nombres ambassades reçues et envoyées avec le PNB et la population mises en évidence précédemment les « poids lourds » du système monde contemporain mis en lumière ne sont pas particulièrement étonnant. En effet ce sont les pays les plus riches (Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, France, Fédération de Russie etc.) et les pays les plus peuplés (Chine, Inde, Indonésie) qui émettent et reçoivent le plus d'ambassades. On note aussi la vitalité diplomatique de pays émergents dont le rôle géopolitique est particulièrement important tels que l'Egypte et la Turquie, ou des pays dont la position sur la scène internationale tend à s'affirmer

tel le Brésil ou l'Afrique du Sud. Si cette répartition des volumes d'ambassades envoyées et reçues était attendue, l'intérêt principal de la carte est de mettre en évidence, par le biais des indices d'asymétrie, le relatif pouvoir d'attraction diplomatique de certains pays ou a contrario le fait que certains pays soient des « émetteurs » nets d'ambassade. Toutefois, la plupart des pays sont caractérisés par un indice d'asymétrie moyen (compris en -30 et 30), ce qui semblerait indiquer que dans la majorité des cas l'équilibre entre émission et réception d'ambassades est la règle.

En ce qui concerne les indices d'asymétrie les plus élevés (supérieur à +30) on trouve donc les pays « courtisés » sur le plan diplomatique. Ces pays sont essentiellement des pays d'Afrique (Guinée, Guinée Bissau, Botswana riches en ressources naturelles, mais aux ressources financières probablement trop faibles pour entretenir un réseau diplomatique). En ce qui concerne la Libye¹, sa faible fréquentabilité conjuguée à ses ressources abondantes (pétrole) peut expliquer à la fois le faible volume d'ambassades émises et sa forte attractivité. Deux cités-Etats ayant des rôles importants dans la finance mondiale sont également très

¹ Ces lignes ont été écrites avant les événements de mars 2011.

attractifs (Singapour et Koweït). En Europe, seule la Belgique est largement attractive (et sur un très fort volume) du fait de la présence à Bruxelles des institutions de l'Union européenne.

De l'autre côté, les pays qui « courtisent », ceux qui entendent maintenir la présence diplomatique la plus

large possible malgré leur relative faible attractivité. C'est le cas de Saint-Marin qui entretient près de 55 ambassades à travers le monde et n'en reçoit que deux. C'est également, dans une moindre mesure, le cas du Luxembourg. Mais, dans cette catégorie, on trouve surtout quelques pays d'Afrique (Lesotho, Cap Vert, Swaziland, Libéria) ainsi que le Yémen.

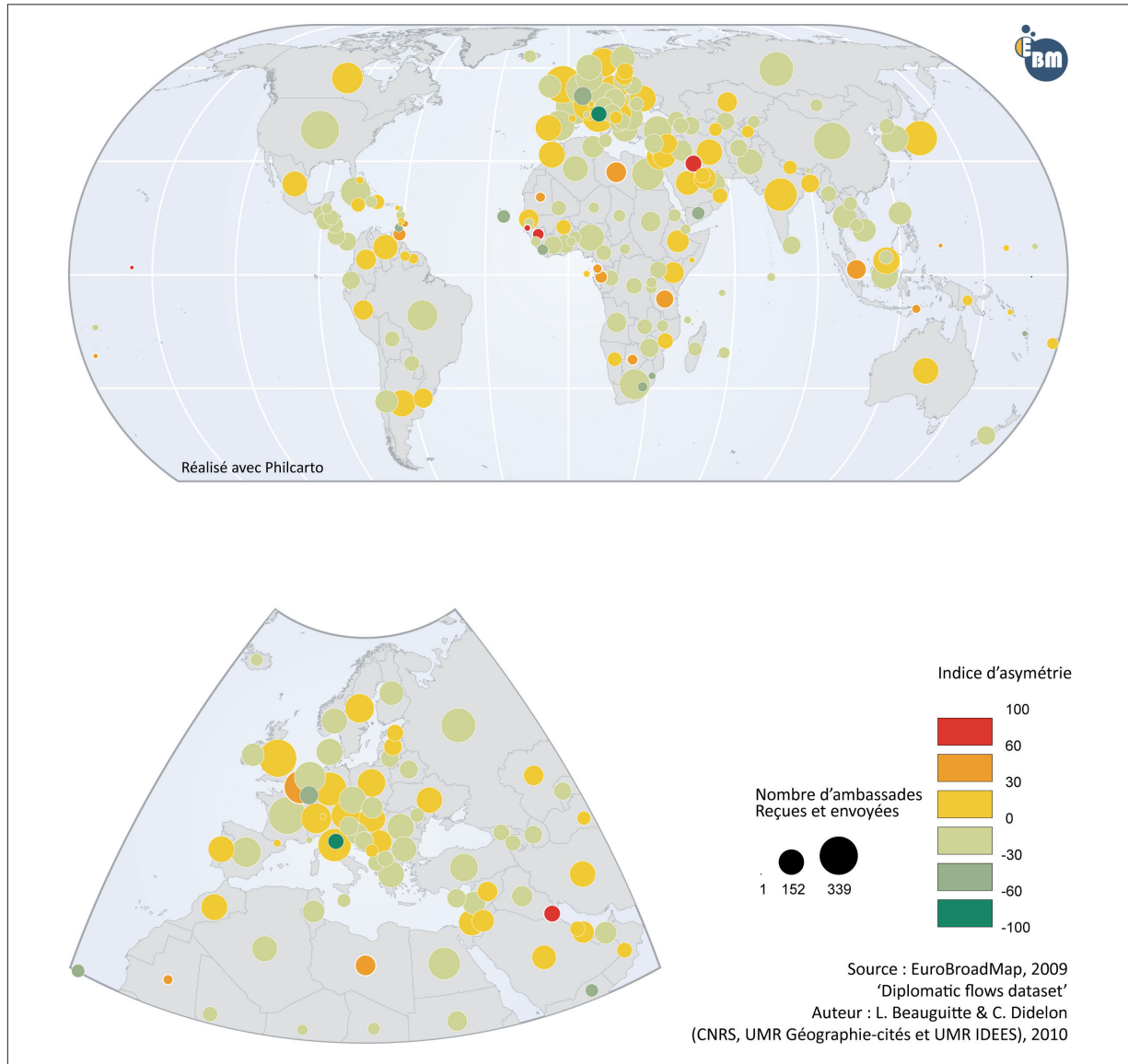


Figure 4. Un réseau diplomatique très hiérarchisé, les ambassades en 2009

La taille des cercles est proportionnelle au nombre d'ambassades émises et reçues par un Etat.

L'asymétrie est le rapport entre la réception et l'émission d'ambassades : lorsqu'il est positif (orange et rouge), l'Etat reçoit plus d'ambassades qu'il n'en émet (ex. Belgique) ; lorsqu'il est négatif (teintes de vert), l'Etat émet plus d'ambassades qu'il n'en reçoit (ex. Etats-Unis, France).

5. Logiques spatiales des diplomaties faibles

Si les méthodes d'analyse de réseaux mettent aisément en lumière les individus centraux, la caractérisation des périphéries est parfois plus délicate. Or focaliser l'attention sur les diplomaties faibles permet de mettre en évidence des logiques spatiales nettes.

En effet, les pays souffrant de contraintes fortes dans l'envoi d'ambassades (ressources financières et humaines faibles, isolement diplomatique etc.) sont amenés à faire des choix stratégiques pour les rares ambassades dont ils disposent. Ainsi quels sont les pays vers lesquels les diplomaties faibles envoient des ambassades ? Ces choix varient-t-ils en fonction de leur région d'appartenance ?

La figure 5 montre quel est le volume d'ambassades reçues de la part des diplomaties faibles. L'importance de la distance se devine en creux lorsque l'on observe les Etats ne recevant aucune ambassade (Amérique du sud à l'exception du Brésil, Afrique sub-saharienne occidentale enclavée, Etats d'Asie centrale). A l'inverse, l'importance de pôles diplomatiques régionaux apparaît clairement : Afrique du Sud, Cuba, Nigéria, Ethiopie notamment). Le faible volume reçu par certains Etats peut étonner (Russie, Corée du sud). Il convient de noter que les micro-Etats du Pacifique ne sont pas visibles à cette échelle ; à l'exception des Iles Fidji (ambassades reçues de la Papouasie-Nouvelle Guinée, de Nauru, des Etats fédérés de Micronésie et des Iles Marshall).

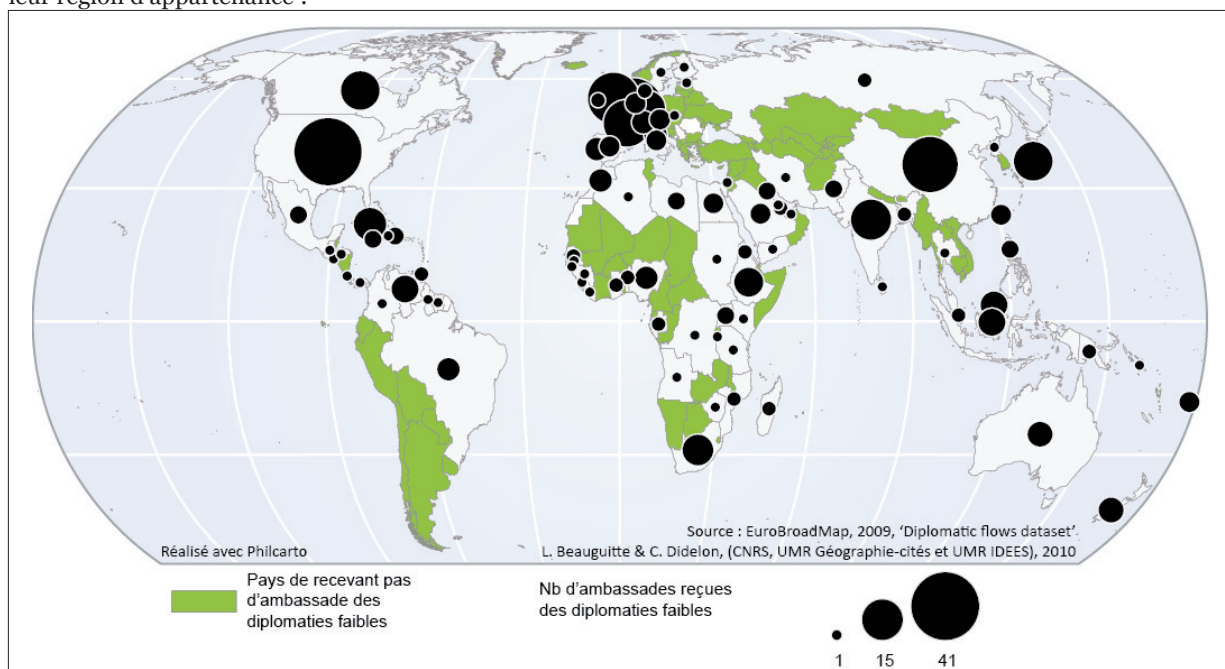


Figure 5. Les ambassades des diplomaties faibles dans le monde

La construction d'un modèle logit permet de valider l'hypothèse suivante : les diplomaties faibles privilégient les Etats importants, que ce soit de façon absolue (en terme de richesse, de population) ou relative (importance des flux commerciaux et financiers bilatéraux) et proches (distance euclidienne, contiguïté, langue commune, liens coloniaux).

Deux modèles introduisant deux formes différentes de distance ont été testé (tableau 3). La contiguïté (variable booléenne) est utilisée dans le premier modèle (modèle a). Dans le modèle b, la distance est exprimée par le logarithme de la distance euclidienne entre les capitales des Etats concernés (source : CEPII). Dans les deux cas, la distance, toutes choses égales par ailleurs, pèse sur l'envoi des ambassades : la contiguïté majeure la probabilité d'envoyer une ambassade tandis que la distance euclidienne agit comme un frein.

L'importance des masses absolues (population du

pays récepteur) ou relatives (PNB par habitant du pays récepteur) apparaît nettement dans les deux modèles. Toutes choses égales par ailleurs, les décideurs des Etats diplomatiquement faibles privilégient les Etats peuplés et riches. Cela confirme des observations faites sur les liens forts entre relations diplomatiques et relations commerciales (Pollins, 1989).

Enfin, une variable booléenne introduite dans le modèle b (existence d'un lien colonial entre i et j entre 1945 et aujourd'hui – source CEPII) montre l'importance de l'histoire dans l'existence et le maintien de ces liens. Poursuivre l'exploration en récoltant les données pour des dates antérieures permettrait de mesurer l'évolution de ce facteur, il est possible qu'avec l'importance croissante des pays émergés (Brésil, Chine, Inde), ce facteur devienne moins crucial qu'auparavant. Reste qu'il est aujourd'hui encore celui qui pèse le plus pour expliquer les relations des diplomaties faibles.

Modèle a	Estimate	Pr(> z)
(Intercept)	-13.835	***
log(POP _j)	1.421	***
log(PNB/h _j)	0.545	***
Contij	2.833	***

Modèle b	Estimate	Pr(> z)
(Intercept)	1.076	***
Log(dist _{ij})	-1.205	***
Log(PNB/h _j)	0.394	***
Col45	3.745	***

Tableau 1. Résultats des deux modèles logit testés

Leurs choix semblent dessiner *a contrario* une image des diplomaties fortes (figure 6), c'est-à-dire celles qui comptent (Etats-Unis, Belgique du fait de la présence de l'UE, Grande Bretagne, France ainsi que la Chine et l'Inde) et avec lesquelles il semble nécessaire

d'établir des relations diplomatiques. Une fois cet effet banal éliminé, les processus mettant en jeu l'une des distances considérées apparaissent nettement.

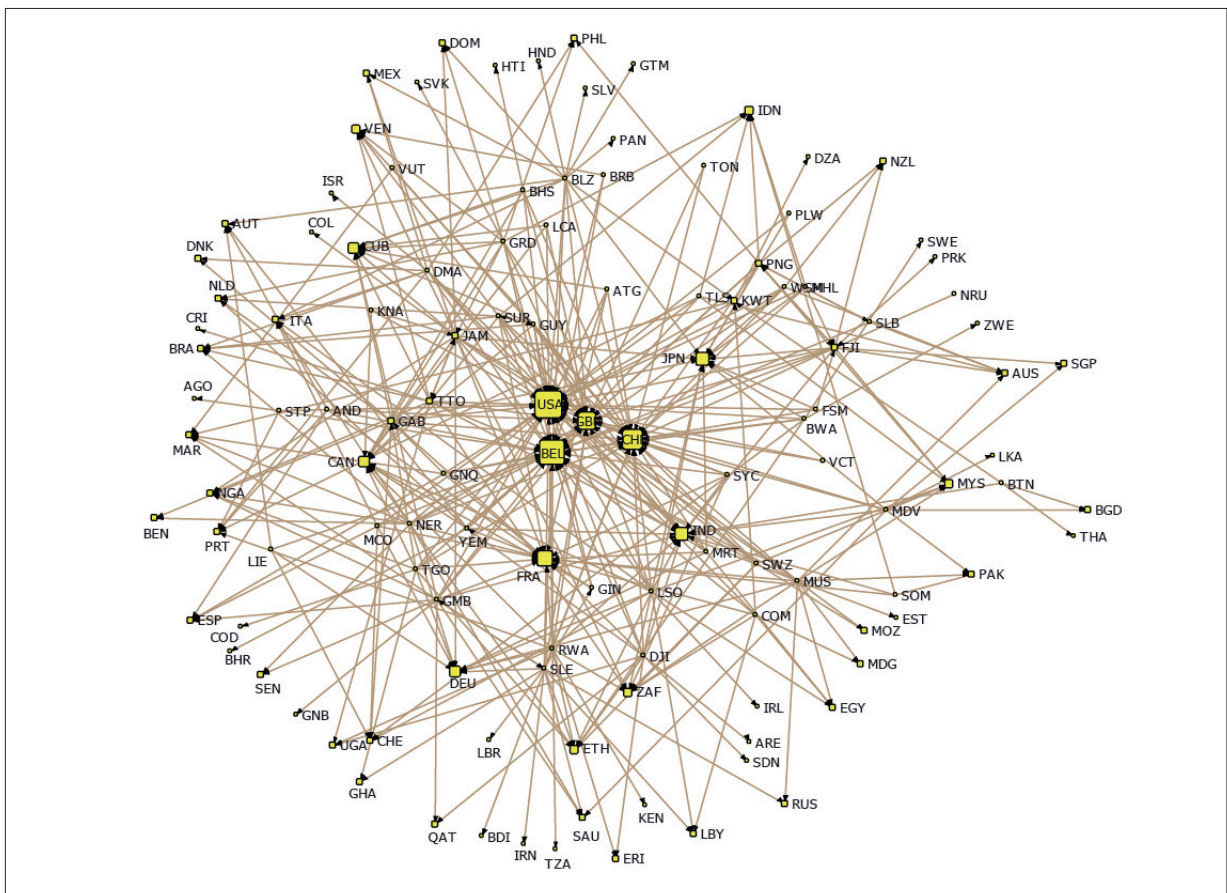


Figure 6. Structure des diplomaties fortes dans le monde

5. Conclusions

Certains points méthodologiques et conceptuels méritent une plus ample discussion. Le choix de rester centré à une échelle nationale peut être questionné dans la mesure où plusieurs travaux ont montré l'importance croissante des para-diplomaties (réseau diplomatique mis en place par un acteur infra – ville, région – ou supra-étatique, Paquin, 2004). Les intégrer dans le raisonnement ne ferait sans doute que renforcer la polarisation de ce réseau, d'autant plus que seules les régions ou les villes des pays les plus développés peuvent en soutenir le financement.

Au niveau méthodologique, d'autres mesures de distance (linguistiques, religieuses) pourraient être in-

troduites comme variables explicatives. Les modèles proposés ici sont à considérer comme des premières tentatives et non comme des résultats achevés. L'incomplétude des données pose problème pour intégrer des variables supplémentaires potentiellement explicatives, tel le respect des droits humains par les acteurs impliqués.

Enfin, il serait nécessaire d'introduire une dimension temporelle dans ce modèle. Des bases de données partiellement compatibles existent (COW) et modéliser l'évolution du réseau, à l'aide d'un modèle Siena (modèle de régression logistique permettant de quantifier l'évolution d'un graphe orienté) ou de méthodes issues des « complex networks », serait un approfondissement souhaitable.

6. Remerciements

Les recherches menant aux présents résultats ont bénéficié d'un soutien financier du septième programme-cadre de la Communauté européenne (7ePC/2007-2013) en vertu de la convention de subvention n°225260 (www.euro-broadmap.eu)

7. Références

- Brams S.J., 1966, Transaction flows in the international system, *The American Political Science Review*, 4, 880-898.
- Flint C.R., 2005, *The geography of war and peace: From death camps to diplomats*. Oxford University Press, Oxford, 2005.
- Hafner-Burton E.M., Kahler M. et Montgomery A.H., 2009, Network analysis for international relations, *International Organization*, 3, 599-592.
- Neumayer E., 2007, Geography, Power and Ideology: Diplomatic Representation in a Spatial, Unequal and Divided World, *Research Papers in Environmental and Spatial Analysis*, 122
- Neumayer E., 2008, Distance, power and ideology: Diplomatic representation in a world of nation-states, *AREA-Institute of British Geographers*, 2, 228-236.
- O'Loughlin J. et Anselin L., 1992, Geography of international conflict and cooperation: Theory and methods, in Flint C. (ed.), *The new geopolitics*, Gordon and Breach Science Publishers, Philadelphie, 11-38.
- Paquin E., 2004, *Paradiplomatie et relations internationales. Théorie des stratégies internationales des régions face à la mondialisation*, P.I.E., Bruxelles.
- Pollins B.M., 1989, Does trade still follow the flag? *The American Political Science Review*, 2, 465-480.
- Russett B.M. et Lamb C., 1969, Global patterns of diplomatic exchange, 1963-64, *Journal of Peace Research*, 1, 37-55.
- Snyder D. et Kick E.L., 1979, Structural position in the world system and economic growth, 1955-1970: A multiple-network analysis of transnational interactions, *American Journal of Sociology*, 5, 1096-1126.
- Taylor P.J., 1985, *Political geography: World-economy, nation-state and locality*. Longman, New-York et Londres.
- Taylor P.J., 2005, New political geographies: global civil society and global governance through world city networks. *Political Geography*, 24(6), 703-730.
- Vogeler I., 1995, Cold war geopolitics: Embassy locations, *Journal of Geography*, 1, 323-329.
- Xierali I.M. et Liu L., 2006a, Explaining foreign diplomatic presence in the U.S. with spatial models: A liberal spatial perspective, *GeoJournal*, 61, 85-101.
- Xierali I.M. et Liu L., 2006b, The Effect of Power and Space on Foreign Diplomatic Presence in the United States: A Spatial Modeling Approach, *Annals of GIS*, 2, 53-63.